



Fin janvier, l'œuvre de Bastien Vivès, auteur de BD, devait faire l'objet d'une exposition au festival d'Angoulême. L'annonce de la participation de cet auteur au festival de BD a suscité la controverse, certaines associations s'indignant de la mise en lumière d'œuvres à caractères pornographiques mettant en scène des enfants et des relations incestueuses. Finalement et après de nombreuses insultes et menaces, l'exposition a été déprogrammée. En outre, l'association de protection de l'enfance Innocence en danger a déposé plainte contre l'auteur pour "diffusion d'images pédopornographiques", "incitation à la commission d'agressions sexuelles sur mineurs" et "diffusion à un mineur de messages violents".

- Selon l'Arcom, l'autorité publique de régulation de l'audiovisuel, plus de 85% des internautes de plus de 15 ans en France (environ 45 millions de personnes) ont consommé au moins un « bien culturel dématérialisé » (musique, film, presse, livre, jeux vidéo etc.) cette année. Les biens culturels les plus consommés sont les films (54% des internautes), la musique (50%) et les séries (49%)
- Après l'interdiction d'aller au lycée, les femmes afghanes se voient maintenant retirer le droit d'aller à l'université. Depuis la reprise du pays par les talibans en 2021, le droit des femmes a été profondément bouleversé : elles sont exclues de nombreux emplois publics, doivent être accompagnées par un parent masculin lorsqu'elles voyagent dans le pays et doivent porter une burqa ou hijab lorsqu'elles sortent de chez elles.
- Le fabricant de montres suisses Rolex a lancé un programme de vente de montres d'occasion. Aujourd'hui, le montant du marché des ventes de montres d'occasion s'élève à plus de 20 milliards d'euros et devrait atteindre les 30 milliards d'euros, selon le cabinet Deloitte, en 2030. Le programme de revente de la part du constructeur permettrait de rassurer les acheteurs de seconde main sur la provenance et l'authenticité des montres.
- La Croatie, pays membre de l'Union européenne depuis 2013 fera son entrée dans l'espace Schengen et la zone euro le 1er janvier 2023. L'objectif premier de cette adhésion est d'encourager le tourisme dans un pays déjà réputé pour ces paysages : le pays a d'ailleurs accueilli plus de 20 millions de touristes en 2019.
- La première édition du Goncourt des Détenus a eu lieu le 5 décembre 2022. Ce prix donne la possibilité à 500 détenus de lire et de débattre autour de 15 romans. Cette année, c'est Sarah Jollien-Fardel qui remporte le prix pour son roman « Sa préférée », histoire relatant la vie d'une famille aux prises d'un père et époux violent.
- La Nouvelle-Zélande adopte de nouvelles méthodes pour mettre fin au tabagisme. Dès 2023, toute personne née après 2008 sera interdite à vie d'achat de cigarettes. La quantité de nicotine dans les cigarettes sera également réduite pour éviter l'effet de dépendance.
- Après des mois d'hésitations, un nouveau directeur exécutif a été élu à la tête de l'agence européenne Frontex. C'est le néerlandais Hans Leijtens qui a été choisi pour succéder à Fabrice Leggeri à la suite de sa démission lors de l'été 2022. Les objectifs sont nombreux, la pression migratoire ayant augmenté de 73% par rapport à 2021. Les frontières les plus exposées sont aujourd'hui celles de la Serbie et de la Hongrie ; la route des Balkans occidentaux a enregistré 130 000 franchissements illégaux de frontière cette année.

CGLPL

Le CGLPL, Contrôleur général des lieux de privation de liberté, autorité administrative indépendante créée en 2007, a recommandé de suspendre les incarcérations au centre pénitentiaire de Bois-D'Arcy dans les Yvelines. Dominique Simonnot, la directrice de l'autorité, justifie cette décision en expliquant que la maison d'arrêt à un taux d'occupation de 165%. En 2020, la Cour européenne des droits de l'homme avait déjà condamné la France pour des conditions de détention « dégradantes » dans plusieurs prisons.

VIOLENCES CONJUGALES

Dans une étude publiée par le ministère de l'Intérieur, il est fait état d'une hausse considérable des violences conjugales. En 2021, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 208 000 plaintes de victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire soit plus du double qu'en 2016. Plusieurs infractions sont prises en compte dans l'étude : violences verbales, psychologiques, sexuelles et physiques jusqu'à l'homicide. L'augmentation n'est pas obligatoirement liée à une augmentation de la délinquance : d'une part le meilleur accompagnement des victimes et les débats de société (#metoo) ont permis une libération de la parole. D'autre part, depuis la loi du 30 juillet 2020, le caractère conjugal de l'infraction est devenue une circonstance aggravante permettant une meilleure estimation des chiffres.

COP15 BIODIVERSITÉ

La COP15 biodiversité a réuni le 19 décembre 2022 les 196 signataires à Montréal. L'objectif était de solutionner la destruction de la nature. Aujourd'hui, les spécialistes estiment que 75% des milieux terrestres et 40% des écosystèmes marins sont fortement dégradés avec environ un million d'espèces menacées d'extinction. 23 mesures ont été adoptées : protéger 30% de la planète d'ici 2030, restaurer 30% des écosystèmes et réduire l'impact des pesticides...